Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DÉLINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse et tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. samedi, 10ème jour de janvier, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dues à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les année 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient payables, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms des propriétaires du taxes, le montant des taxes dues par chacun sur les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

MCINTOSH, J. M. ET S. JAMESON—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Napoléon et Dixième, désigné comme l'Ilet No. 326; le dit Ilet No. 326 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 600 pieds.

McQUADE, WM.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 (Revetiment Levee); le dit lot No. 3 mesure 75 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

McINTYRE, PHILIPPE Jr.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burgundy, Adams, Quatrième et Plum, désigné comme lots Nos. 1 à 12 de l'Ilet No. 158; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Burgundy; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Quatrième et Adams.

McINTYRE, PHILIPPE Jr.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burgundy, Adams, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 13 et 24 de l'Ilet No. 158; les dits lots Nos. 13 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 150 pieds.

McDONNELL, MRS JOHN—
Taxe de 1882, montant à ..... $1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... 1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Troisième et Zimple, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 225; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

McKENZIE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à ..... $10 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Ring, Pearl et Tweddale St. Charles, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'Ilet No. 66; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de la rue St. Charles et la rue Washington; le dit lot No. 4 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et la rue Ring; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Washington et Ring.

McCORMICK, THOS.—
Taxe de 1882, montant à $18 00
Un fief d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, l'avenue Carrollton, et les rues Henderson et Deux-ème, désigné comme un fief de l'Ilet No. 54.

McMILLEN, B. K.—
Taxe de 1882, montant à 35c
Taxe de 1883, montant à 35c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Ring, Pearl et Tweddale St. Charles, désignés comme lots Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 66; les dits lots Nos. 1 à 6 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de la rue St. Charles et la rue Washington; le dit lot No. 4 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et la rue Ring; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Washington et Ring.

MCINTYRE, PHILIPPE, Ve.—
Taxe de 1882, montant à $2 60
Taxe de 1883, montant à 2 60
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burgundy, Adams, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 1 à 12 de l'Ilet No. 158; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 150 pieds. le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Burgundy; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Quatrième et Adams.

McINTYRE, PHILIPPE Jr.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Burgundy, Adams, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 158; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Burgundy sur une profondeur de 150 pieds.

McHENRY, JESSE—
Taxe de 1882, montant à ..... 6[illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Jackson, Tréizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 447; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 244 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le lot No. 5 mesure 61 pieds de face à la rue Holly Grove sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Collapissa et Jackson; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Collapissa et Holly Grove.

McINTYRE, PHILIPPE Jr.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Plum, désignés comme les lots Nos. 1 à 7, inclusivement de l'Ilet No. 150; les dits lots Nos. 1 à 7 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Quatrième.

NEW ORLEANS AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 17 et 18 et l'entière des lots Nos. 11, 12, 23 et 24 de l'Ilet No. 461; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; l'arrière du lot No. 11 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 41 pieds d'un côté et 41 pieds de l'autre côté; l'arrière du lot No. 12 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le lot No. 23 mesure 12 pieds 6 pouces de face et 17 pieds à l'arrière sur une profondeur de 24 pieds; l'arrière du lot No. 24 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 24 pieds.

NEW ORLEANS AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, et les rues Quatorzième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 461; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chacun 27 pieds 6 pouces de face à la rue Short et 30 pieds à l'arrière; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 41 pieds d'un côté et 41 pieds de l'autre côté; l'arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Short et 8 pieds à l'arrière sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces de l'autre côté; l'arrière du lot No. 13 mesure 31 pieds 6 pouces de face et 17 pieds à l'arrière sur une profondeur de 24 pieds; l'arrière du lot No. 14 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 24 pieds; l'arrière du lot No. 15 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 41 pieds d'un côté et 40 pieds de l'autre côté; l'arrière du lot No. 16 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Short et Carrollton.

TAXE

[illegible]

M. L.—
[illegible] 1 20
[illegible] 1 20
[illegible] terre, ensemble avec les [illegible] trouvent, situés dans le [illegible] ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] rues Hamilton, Holly [illegible] Belfast, désignés comme l'Ilet [illegible] mesure 300 pieds de face sur [illegible] 100 pieds.

[illegible] W. Y.—
[illegible] 1882, montant à 30c
[illegible] 1883, montant à 30c
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les [illegible] trouvent, situés dans la [illegible] Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Jefferson, Quatrième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 469; le dit lot No. 5 mesure 61 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 6 mesure 61 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 152 pieds.

TUJACQUES, SEBASTIEN—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Dublin, Neuvième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'Ilet No. 509; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds.

TRICOU, P. ET J. COURET—
Taxe de 1882, montant à 48c
Taxe de 1883, montant à 48c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Commerciale et Perle, désignés comme les lots Nos. 1 à 12, inclusivement, de l'Ilet No. 57, les dits lots Nos. 1 à 9, inclusivement, mesurent 270 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Commerciale sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Perle; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Perle; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Hillary et Commerciale.

TOWNSEND, SUMNER—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Troisième et Zimple, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 117; le dit lot No. 22 mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 150 pieds.

TRAHANT, MRS A. D.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lesseps, Jackson, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 115; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, H. P.—
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marie, Jackson, Cohn et Huitième, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 263; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, MRS C.—
Taxe de 1882, montant à $14 40
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clinton, Deuxième, Lowerline et Berthe, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 22 de l'Ilet No. 100; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

TELLA, DR. EDWIN—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Dixon et Dix-huitième, désignés comme l'Ilet No. 619; le dit lot No. 619 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 291 pieds.

TARANTO, GUISSEPPE—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Cypès et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 271; le dit lot No. 271 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

TARANTO GUISSEPPE—
Taxe de 1882, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cypès et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 272; le dit lot No. 272 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

THERIOT, H., EPOUSE ET MINEURS—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marie, Jackson, Cohn et Septième, désigné comme lot No. 149; le dit lot No. 149 mesure 30 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 149 forme l'encoignure des rues Madison et Plum.

THOMPSON, ALEX—
Taxe de 1882, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensembles avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Short, Washington, Cohn et Septième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 248; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 151 pieds.

TREARD, J. O—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dix-neuf, désigné comme les lots Nos. 2 à 4 ou 1 à 6 de l'Ilet Nos. 306 et 325; les dits lots Nos. 2 à 4 ou 1 à 6 mesurent 180 pieds de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 120 pieds.

ULM, MRS ANTON—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Lesseps et le Fleuve Mississippi, désigné comme lot 2 de l'Ilet No. 5; dit lot mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 60 pieds.

VALENTINE, MRS H. D.—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. X34; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent chacun 60 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur de 120 pieds.

VIDAL, CHAS—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Upderline, Belfast et Onzième, désigné comme l'Ilet No. 368.

VOGEL, SUC. WM—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Prichard et Dumaine, désigné comme l'Ilet No. 484; le dit lot No. 484 mesure 200 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

VILLE, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Adams, Ann et De Armas, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 35; le dit lot No. 15 mesure 90 pieds de face à la rue Ann sur une profondeur de 105 pieds.

VAIL, M—
Taxe de 1882, montant à 18c
Taxe de 1883, montant à 18c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 320; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 120 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 26
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Quatorzième et Quinzième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 489 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quatorzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quatorzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Marie, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à 54c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Holly Grove, Quinzième et Forsbey, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 527; le dit lot No. 527 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Hillary et Dublin, désigné comme l'Ilet No. 554; le dit lot No. 554 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WEST, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, les rues Sélésme et Edinburgh, désignés comme les lots Nos. 517 et 546; les dits lots Nos. 547 et 548 mesurent 200 pieds de face sur une profondeur de 275 pieds.

WEST, J. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Adams, Ann et De Armas, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 35; le dit lot No. 16 mesure 90 pieds de face à la rue Ann sur une profondeur de 105 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Quinzième et Edinburgh, désigné comme l'Ilet No. 521; le dit lot No. 521 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Sélésme et Edinburgh, désigné comme l'Ilet No. 559; le dit lot No. 559 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Jackson et Quinzième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 555; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 61 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 22 de l'Ilet No. 100; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Marie, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Holly Grove, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 568 et 528.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jefferson, Cambronne, Quatorzième et Forsbey, désignés comme lots Nos. 49, 50 et 51 de l'Ilet No. 490; le dit lot No. 490 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Livingston, Live Oak, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 522 et 562; les dits lots Nos. 522 et 562 mesurent 650 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Livingston, Upperline, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 521 et 563; les dits lots Nos. 521 et 563 mesurent 650 pieds de face et 675 pieds à l'arrière sur une profondeur de 586 pieds du côté et 324 pieds de l'autre côté.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 520, 521 et 522; les dits lots Nos. 520, 521 et 522 mesurent 650 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELTMAN, S.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Upderline, Belfast et Onzième, désigné comme l'Ilet No. 368.

VOGEL, SUC. WM—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Prichard et Dumaine, désigné comme l'Ilet No. 484; le dit lot No. 484 mesure 200 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

VILLE, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Adams, Ann et De Armas, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 35; le dit lot No. 15 mesure 90 pieds de face à la rue Ann sur une profondeur de 105 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Quinzième et Edinburgh, désigné comme l'Ilet No. 521; le dit lot No. 521 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Sélésme et Edinburgh, désigné comme l'Ilet No. 559; le dit lot No. 559 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Jackson et Quinzième, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 555; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 61 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Marie, Jackson, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 22 de l'Ilet No. 100; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Marie, Quinzième et Forsbey, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'Ilet No. 488; le dit lot No. 488 mesurant 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Holly Grove, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 568 et 528.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jefferson, Cambronne, Quatorzième et Forsbey, désignés comme lots Nos. 49, 50 et 51 de l'Ilet No. 490; le dit lot No. 490 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Livingston, Live Oak, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 522 et 562; les dits lots Nos. 522 et 562 mesurent 650 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Livingston, Upperline, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 521 et 563; les dits lots Nos. 521 et 563 mesurent 650 pieds de face et 675 pieds à l'arrière sur une profondeur de 586 pieds du côté et 324 pieds de l'autre côté.

WELLS, J. M—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Jackson, Holly Grove, Quinzième et Sélésme, désignés comme les lots Nos. 528 et 566; les dits lots Nos.